

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENT

VEUILLEZ PRENDRE AVIS que lors d'une séance ordinaire de son conseil tenue le 2 novembre 2020, la *Municipalité du Canton de Potton* a adopté le règlement numéro 2001-296-G intitulé : « Règlement 2001-296-G modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2001-296 et ses amendements ».

Le règlement 2001-296-G modifie le règlement 2001-296 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de mettre en œuvre le plan directeur de Destination Owl's Head.

Le *Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog* a approuvé le règlement 2001-296-G lors d'une séance de son conseil, le 2 décembre 2020 et a émis le certificat de conformité le 3 décembre 2020.

Le règlement numéro 2001-296-G est donc réputé en vigueur en date du 3 décembre 2020.

Tout intéressé peut prendre communication des règlements aux heures ordinaires d'affaires de la municipalité à l'hôtel de ville situé au 2, rue Vale Perkins, à Mansonville.

DONNÉ À MANSONVILLE, ce 8 avril 2021.



Martin Maltais,  
Directeur général secrétaire-trésorier  
Municipalité du canton de Potton